



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Bilan de compétences – Pause Café

Version V3 – Mise à jour : 22/09/2026

1. Désignation et champ d'application

PAUSE CAFÉ (EI Fabienne VALLET) propose exclusivement des prestations de bilan de compétences, au sens du Code du travail (catégorie L.6313-1-2). Les présentes CGV définissent les conditions de vente, de réalisation et de suivi de ces prestations, quel que soit le mode de financement (CPF, employeur/OPCO/ANFH, financement personnel).

En cas de financement partiel ou total via le CPF, les conditions applicables sur la plateforme Mon Compte Formation priment sur les présentes CGV et s'appliquent d'office.

2. Définitions

- Prestataire: PAUSE CAFÉ (EI Fabienne VALLET).
- Client / Commanditaire: personne physique ou morale qui finance tout ou partie de la prestation (bénéficiaire, employeur, organisme financeur).
- Bénéficiaire: la personne réalisant le bilan de compétences.
- Prestation: accompagnement de bilan de compétences (entretiens + travail personnel guidé), selon le programme en vigueur.
- Plateforme CPF: plateforme Mon Compte Formation gérée par la Caisse des Dépôts.

3. Documents contractuels et inscription

- Un entretien préalable (analyse du besoin) est réalisé avant tout engagement.
- Le Prestataire remet ou met à disposition: programme, CGV, règlement intérieur, livret d'accueil PSH, et tout document requis par le financeur.
- Pour les financements hors CPF: l'inscription est confirmée après acceptation du devis et signature du contrat/convention applicable.
- Pour un financement CPF: l'inscription est réalisée par le bénéficiaire sur Mon Compte Formation, et le démarrage intervient après validation sur la plateforme et respect des délais réglementaires.

4. Prix – TVA – modalités de paiement

- Les prix sont exprimés en euros nets de taxes (TVA non applicable).
- CPF: facturation et paiement selon les règles de la plateforme Mon Compte Formation.
- Employeur / OPCO / ANFH: facturation selon la convention/contrat ; le commanditaire reste responsable du paiement en cas de refus ou de non-prise en charge.
- Financement personnel: paiement au comptant à réception de facture, sauf accord écrit de paiement échelonné conclu avant le démarrage.

5. Organisation – déroulement – livrables

- La prestation est individualisée et se déroule selon le programme en vigueur (3 phases) avec alternance d'entretiens (présentiel/distanciel) et de travaux interséances guidés.
- Planning: co-construit et ajustable d'un commun accord, dans le respect du cadre réglementaire et du financeur.
- Suivi de la réalisation: émargements et traçabilité selon le financeur et la modalité (présentiel / distanciel).
- Livrables: synthèse écrite confidentielle remise au bénéficiaire + attestation de réalisation/fin de bilan (selon financeur).



6. Report – annulation – interruption

- Hors CPF (financement personnel / employeur / OPCO / ANFH) :
- Toute demande de report ou d'annulation doit être notifiée par e-mail à contact@pausecafe-fabiennevallet.fr.
- Annulation d'une séance possible jusqu'à 10 jours calendaires avant la séance : sans frais.
- Entre 4 et 10 jours ouvrables : facturation de 10% du coût total initial.
- Moins de 3 jours ouvrables : facturation de 50% du coût total initial.
- En cas d'interruption en cours de prestation, la facturation se fait au prorata des heures réalisées, selon les règles du financeur et les documents contractuels signés.
- CPF : les règles d'annulation, de rétractation, de report et de gestion des interruptions sont celles de Mon Compte Formation.
- Droit de rétractation (clients particuliers, hors CPF) : lorsque le contrat est conclu à distance, le bénéficiaire dispose en principe d'un délai légal de 14 jours. S'il demande expressément le démarrage avant la fin de ce délai, et qu'il se rétracte après démarrage, le montant dû est calculé au prorata des heures réalisées.

7. Confidentialité – déontologie – RGPD

Le bilan de compétences est conduit dans le respect du consentement, du secret professionnel, de la neutralité et de la confidentialité. La synthèse est remise au bénéficiaire et ne peut être transmise à un tiers qu'avec son accord écrit.

Les données personnelles sont traitées uniquement pour la gestion et la réalisation du bilan (inscription, suivi, évaluations, obligations légales). Le bénéficiaire dispose de droits (accès, rectification, effacement, opposition, limitation, portabilité) qu'il peut exercer en écrivant à contact@pausecafe-fabiennevallet.fr.

8. Propriété intellectuelle

Les supports, outils, contenus et méthodes fournis par le Prestataire sont protégés par le droit de la propriété intellectuelle. Toute reproduction ou diffusion non autorisée est interdite.

9. Réclamations – amélioration continue

Réclamation écrite : contact@pausecafe-fabiennevallet.fr (accusé de réception sous 48h ouvrées, réponse sous 15 jours ouvrés).

10. Force majeure

En cas d'inexécution des obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, le Prestataire ne pourra être tenu responsable. Le Client sera informé dès que possible afin de convenir d'un report ou d'une solution adaptée.

11. Médiation de la consommation

En cas de litige non résolu amiablement, le bénéficiaire consommateur peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation.

Médiateur : CM2C – 49 rue de Ponthieu – 75008 Paris – cm2c@cm2c.net – www.cm2c.net.

12. Loi applicable et juridiction compétente

Les présentes CGV sont régies par la loi française. Tout litige relève des juridictions compétentes conformément aux règles de droit commun.

